

10 bons conseils Pour écrire l'histoire de sa famille

Vous avez envie de transmettre l'histoire de votre famille à vos enfants et vos petits-enfants ? Nos conseils vous permettront de réaliser un ouvrage passionnant.



1 Consultez les archives départementales

Aujourd'hui, la majorité des actes de naissance, de baptême, de mariage ou de décès qui datent de plus de 50 ans sont numérisés et accessibles gratuitement sur les sites Internet des archives départementales. Vous obtiendrez ainsi des renseignements sur l'heure de naissance de vos aïeux, leurs témoins de mariage, leur profession, celles de leurs parents... Consultez également sur ces sites les registres d'érou si une personne de la famille a été emprisonnée et les registres matricules du recrutement militaire, suggère Georges Cuer, directeur adjoint et conservateur aux Archives départementales de la Gironde. Ces derniers sont particulièrement intéressants, car ils donnent notamment des informations sur la taille, la couleur des yeux et des cheveux ou la forme du visage.

2 Déplacez-vous pour en savoir davantage

N'hésitez pas à rencontrer toutes les personnes (anciens collègues, voisins, commerçants...) qui ont connu ou ont pu entendre parler de vos aïeux. Rendez-vous si possible dans les mairies où ils sont nés, où ils ont vécu et également aux archives de leur département, car certains documents, en raison de leur état notamment, n'ont pas pu être numérisés et ne sont consultables que sur place, précise Georges Cuer.

3 Interrogez les seniors

Questionnez les seniors de la famille! C'est le conseil de Valérie Arnold-Gautier, présidente de la Fédération française de Généalogie*. Notez ce qu'ils vous racontent sur leur enfance, leurs parents et leurs grands-parents. Pensez à demander de nombreux détails (la tonalité des voix, la façon dont ils vivaient...). Cela vous permettra de rendre votre récit plus vivant.

* Rens. sur genefede.eu

4 Compulsez les documents familiaux

« **Regardez les photographies, lisez la correspondance, les journaux intimes et les agendas. Ce sont de précieux documents qui vous aideront à vous faire votre propre opinion sur les descriptions physiques et le caractère des personnes dont vous n'avez que des informations orales** », conseille Valérie Arnold-Gautier.



5 N'hésitez pas aussi à vous faire aider

Si vous avez des difficultés à rédiger votre récit, à le mettre en forme, à faire la mise en page, à insérer des illustrations ou à réaliser la couverture, un biographe professionnel peut vous aider. Il vous rencontrera plusieurs fois, regardera avec vous vos documents et enregistrera votre témoignage, explique Catherine Adam, biographe familiale professionnelle*. En moyenne, il faut compter entre 1200 € et 2500 €, hors frais d'impression, pour la rédaction d'un manuscrit d'environ 150 pages. Vous trouverez des biographes sur Internet, mais prenez bien le temps de regarder leur site, pour voir ce qu'ils ont déjà fait, précise Catherine Adam, et privilégiez un biographe qui habite près de chez vous afin de pouvoir le rencontrer de visu.

* Plus d'infos sur ecrire-ensemble.com.

6 Participez à des ateliers d'écriture

Des ateliers d'écriture sont régulièrement proposés gratuitement dans des médiathèques et des librairies. Renseignez-vous auprès d'eux. Ils vous permettront d'échanger avec des écrivains néophytes ou confirmés, et d'obtenir ainsi des conseils pour la rédaction de votre ouvrage.

7 Établissez un plan de travail

Une fois que vous avez réuni un nombre d'informations qui vous semble suffisant, commencez à rédiger un plan détaillé, thématique et/ou chronologique, de l'ouvrage que vous souhaitez écrire : noms des personnes, dates de naissance, lieu de résidence, faits marquants dans leur enfance, leur vie d'adulte... Inscrivez toujours la source de chaque information que vous avez recueillie : actes, jugements, transmission orale de telle personne... et classez vos documents dans l'ordre où vous projetez de les utiliser lors de la rédaction de votre livre.

8 Fixez-vous sur une période précise

Pour un premier récit, mieux vaut ne vous fixer que sur une période historique précise. En effet, écrire une saga familiale qui traverse plusieurs siècles demande beaucoup de recherches et des connaissances en histoire. Il est préférable, lorsque l'on débute, de ne pas remonter avant le XIX^e siècle, recommande Valérie Arnold-Gautier, car les actes sont moins compliqués à lire que ceux des siècles précédents.

9 Relisez-vous bien

Prenez le temps de relire votre manuscrit deux ou trois fois, c'est le conseil de Catherine Adam. Cela vous permettra non seulement de vérifier que vous n'avez pas oublié quelque chose que vous souhaitiez raconter, mais aussi de vous assurer que votre texte ne comporte ni contradiction ni incohérence ni faute de syntaxe, d'orthographe et de typographie.

10 Trouvez la bonne manière d'éditer

Si votre histoire a un intérêt régional, qu'un de vos aïeux a agi pour sa commune ou est associé à un personnage historique, votre manuscrit peut intéresser des éditeurs locaux. Vous pouvez aussi contacter des éditions participatives qui s'occupent de la mise en page, de la couverture et de l'impression, pour un coût défini dans le contrat. Cela n'est pas toujours valable, explique Pierre Nozières, écrivain biographe, fondateur de l'association Les Compagnons Biographes* et auteur d'*Osez votre livre* (Voie plume éd.), car un récit familial ne se vend pas à des milliers d'exemplaires. Si vous avez fait la mise en page et la couverture sur votre ordinateur, le mieux est de donner les fichiers à un imprimeur (de 10 et 12 € l'exemplaire). Enfin, vous pouvez mettre gratuitement vos fichiers sur des plateformes : Amazon KDP ou CoolLibri ou The BookEdition. Votre livre sera publié en e.book et imprimé à la demande. * Compagnonsbiographes.net.

